



Infos Palestine

Bulletin de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine – n°13 – Janv/Fév 2007 – 2 €

La déstructuration de la société civile palestinienne

La construction du Mur et le système de contrôle mis en place par l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza, en fragmentant le territoire palestinien, sont de véritables freins au développement de la société civile palestinienne et à son action dans l'ensemble des Territoires palestiniens.

Pour Siham Rashid du *Palestinian Counseling Center*, « nous sommes, à tous les niveaux, dans une situation de "dé-développement". Au niveau économique, l'armée israélienne a par exemple interdit le transport des biens produits dans la ville d'Hébron vers d'autres villes de Cisjordanie. A cause du cloisonnement social, qui exacerbe dans les familles les sentiments de frustration et d'agressivité, le noyau familial traditionnel palestinien est en train d'éclater. Il est impossible, même pour les ONG, de se rendre dans certains villages qui sont entièrement encerclés par le Mur ».

A Jérusalem-Est, entourée par le Mur, plusieurs organisations ont dû déplacer leur activité à Ramallah pour avoir accès aux autres villes de Cisjordanie. Entre les associations de Cisjordanie et celles de la bande de Gaza, la séparation est totale : depuis plusieurs années, il est devenu impossible pour une ONG palestinienne de Cisjordanie de se rendre à Gaza et pour les organisations gazaouies de rencontrer leurs partenaires de Cisjordanie.

La suspension de l'aide internationale en janvier 2006 a accentué ce processus de "dé-développement". Sous la pression des pays donateurs, les ONG palestiniennes ont concentré leur action sur un volet humanitaire au détriment d'une activité de développement à laquelle cette aide était jusqu'à présent destinée. « Les programmes annuels sont de plus en plus supplantés par des projets d'une durée de quelques mois », affirme Siham Rashid. Plusieurs ONG ont dénoncé le Mécanisme Temporaire International mis en place en juin 2006, dont la *Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Médecins du Monde* ou *Oxfam*. Dans un communiqué du 7 février 2007, *Oxfam* indique qu'en contournant l'Autorité palestinienne, ce mécanisme affecte les services de base palestiniens (santé et éducation) et pénalise les ONG qui collaboraient avec ces institutions. L'organisation *Union of Health Work Committee* était l'année dernière proche de la faillite car « le Ministère de la Santé, privé d'argent, lui devait encore un demi million de dollars pour assurer les campagnes de vaccination, les activités chirurgicales et obstétriques dans les hôpitaux de Gaza », précise *Oxfam*.

Mobilisation

Élections 2007 : le sens d'un questionnaire

A l'occasion des élections présidentielles et législatives, le mouvement de solidarité avec la Palestine présente un questionnaire élaboré collectivement par des associations de la *Plateforme des ONG françaises pour la Palestine*, parlant ainsi d'une seule voix pour interpeller les candidats. Cette voix est celle du droit et de l'appel pressant à son application.

Cette expression aura d'autant plus de relief que la campagne électorale risque d'être marquée par le climat de guerre qui règne au Moyen-Orient et qui, à tout moment, peut se transformer en guerre ouverte, en particulier contre l'Iran. En même temps, pour une partie de l'opinion publique, cette tension dérive avant tout de la non résolution de la question palestinienne, c'est-à-dire du refus d'Israël de reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Dans ce moment crucial, les citoyens français se posent une question : que fait la France ? que fait l'Europe ? pourquoi cette inaction de la communauté internationale ? La Palestine n'a plus aucun moyen de faire reconnaître son droit à l'existence. Elle a besoin plus que jamais de la France et de l'Europe. Elle est prise dans l'étau d'une politique internationale hostile, indifférente ou silencieuse, concentrée exclusivement sur la sécurité d'Israël, sans comprendre que la vraie sécurité, pour les Israéliens aussi, réside dans la réalisation d'une paix juste et durable fondée sur le droit international et les résolutions de l'ONU, et également des légitimes aspirations palestiniennes. Tel est le sens du questionnaire que des ONG de la Plateforme ont décidé d'adresser aux candidats pour les élections à venir. Désormais, sur l'ensemble du territoire, le mouvement, représenté dans sa grande variété par la Plateforme Palestine, doit non seulement interpeller les candidats mais également montrer sa volonté d'être impliqué dans les décisions institutionnelles. Car ce qui compte, ce n'est pas seulement le « dire » mais aussi et surtout le « faire ». Ce qui comptera, ce sont les choix concrets qui seront opérés par les représentants de la France.

Brèves

♦ **Parlement britannique** : dans un rapport publié le 21 janvier 2007, le Comité pour le développement international de la Chambre des Communes juge contre-productive la position de la communauté internationale d'isoler le gouvernement palestinien dirigé par le Hamas. Il invite la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il respecte ses engagements, pris en 2005, de faciliter les déplacements de biens et de personnes dans les Territoires palestiniens. Pour les auteurs du rapport, le Royaume-Uni devrait pour cela inciter l'UE à envisager la suspension de l'accord d'association avec Israël.

♦ **Droits de l'Homme** : une campagne internationale a été lancée en mars 2006, pour protester contre la politique israélienne de refoulement des étrangers, d'origine palestinienne ou non, qui souhaitent se rendre dans les Territoires palestiniens à partir d'Israël. Depuis le début de cette campagne, plus de 250 cas de refoulement ont été rapportés. Pour Sam Bahour, américain d'origine palestinienne et l'un des organisateurs de la campagne, il faut que « nos pays d'origine prennent position afin de ne pas laisser le gouvernement israélien continuer sa politique discriminatoire ».

♦ **Israël** : suite à une mobilisation d'organisations israéliennes de défense des droits de l'Homme, l'armée israélienne a gelé l'application d'une mesure qui interdisait aux citoyens israéliens et étrangers de véhiculer des Palestiniens en Cisjordanie. Ces organisations avaient annoncé leur refus d'obéir à cet ordre qu'elles considéraient comme illégal.

Agenda

Cycle de colloques et de tables rondes sur le thème de la résilience dans les Territoires palestiniens, organisé par le Service de coopération et d'action culturelle du Consulat de France à Jérusalem, en mars, juin, septembre et décembre 2007, à l'Université de Bir Zeit (Cisjordanie).

Al Haq : au service du droit

Créé en 1979, *Al Haq* (« le droit » en arabe) est une ONG palestinienne de défense des droits de l'Homme, dont l'action vise deux objectifs : documenter sur les violations des droits de l'Homme dans les Territoires palestiniens et faire connaître ces violations aux institutions palestiniennes et internationales. En janvier 2004, *Al Haq* a lancé une campagne internationale contre les actions de punition collective perpétrées par l'armée israélienne contre la population palestinienne.

L'organisation a voulu dénoncer les conséquences du Mur sur l'accès à l'éducation des Palestiniens dans un récent rapport « Le droit à l'éducation sous occupation : l'exemple de l'Orphelinat Arabe à Jérusalem-Est ». Cette école est maintenant isolée par le Mur des villes et villages environnants. La majorité de ses élèves et professeurs, qui habitent de l'autre côté du Mur, doit obtenir un permis spécial délivré par l'armée israélienne pour se rendre dans l'école. Peu de permis ont été accordés jusqu'ici et ils doivent être renouvelés tous les trois mois. En 2000, l'école comptait 250 élèves, elle en compte désormais 120. Si cette situation persiste, l'existence de l'Orphelinat, créé en 1965, est compromise.

Al Haq insiste dans ce rapport sur le fait que « les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves et professeurs de l'école ne doivent pas être considérées de façon isolée mais dans le contexte plus général de la violation systématique par le gouvernement israélien du droit à l'éducation dans les territoires occupés. »

Crise politique en Israël

Pour la première fois dans l'histoire israélienne, un chef d'état-major a démissionné suite à l'échec d'une guerre, celle du Liban de juillet à août 2006. Cet échec a grandement fragilisé Ehud Olmert et le ministre de la défense, Amir Peretz, dont une majorité d'Israéliens estime qu'ils doivent démissionner. Selon un récent sondage, Kadima, le parti du premier ministre, perdrait deux tiers de ses sièges si des élections étaient organisées aujourd'hui. La démission de Dan Haloutz intervient alors qu'Ehud Olmert, Moshe Katsav, le président de la Knesset, et Haim Ramon, l'ancien ministre de la justice, sont mis en cause par la justice israélienne. Jamais autant d'officiels israéliens n'ont eu affaire à la justice qu'en 2006. Ces affaires risquent d'aggraver encore le manque de confiance des Israéliens dans leurs institutions, comme l'avait déjà montré le fort taux d'abstention aux dernières élections législatives. Elles peuvent être la porte ouverte à l'émergence de discours extrémistes et à une fuite en avant à la recherche d'un homme fort, sur le modèle d'Avigdor Lieberman, chef du parti d'extrême droite *Israel Beitenu* (« Israël notre nation ») ou d'Arcadi Gaydamak, milliardaire d'origine russe, qui vient d'entrer en politique. Surtout, le discrédit de la direction politique en Israël risque de compromettre les tentatives de reprise du processus de paix, alors que la direction palestinienne doit également faire face à une grave crise de leadership.



(© Anne Paquier- Al Haq - 2003)

Pour en savoir plus

- ◆ Dossier « **Élections 2007 - le droit pour la paix** » - Plateforme des ONG françaises pour la Palestine www.palestine-palestine.org
- ◆ « Comment Israël confisque Jérusalem-Est » - Dominique Vidal et Philippe Rekaewicz - Le Monde Diplomatique - Février 2007 - www.monde-diplomatique.fr
- ◆ « L'aide européenne à la Palestine gaspillée en frais bancaires » - Oxfam - 09/02/07 - www.oxfam.org/fr
- ◆ « Development Assistance and the Occupied Palestinian Territories » - House of Commons International Development Committee - 24/01/07 - www.publications.parliament.uk
- ◆ « The Right to Education under Occupation : a Case Study of the Arab Orphan School, East Jerusalem » - Al Haq - December 2006 - www.alhaq.org
- ◆ « Campaign for the Right of Entry/Re-Entry to the Occupied Palestinian Territory(oPt) » - www.righttoenter.ps
- ◆ « Coalition of HR groups publish refusal to coop with new "separation order" » - Physicians for Human Rights - 10/12/06 - www.phr.org.il
- ◆ « Facing Mecca » - Uri Avnery -17/02/07 - www.gush-shalom.org
- ◆ « 683 people killed in the conflict in 2006 » - B'Tselem - 28/12/06 - www.btselem.org
- ◆ « Un régime d'interdictions » - Amira Hass - Haaretz - 19/01/07 - www.palestine-palestine.org
- ◆ « West Bank Permit regime » - Office for the Coordination of Humanitarian Affairs - Occupied Palestinian Territory - 01/02/07 - www.ochaopt.org
- ◆ « Israel/Occupied Palestinian Territories (OPT) - World report 2007 » - Human Rights Watch - January 2007 - www.hrw.org
- ◆ « Sortir de l'impasse » - Pour la Palestine n°52 - AFPS - Décembre 2006 - www.france-palestine.org

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail – 75010 Paris – Tél : 33 1 40 36 41 46

E-mail : pfpalest@club-internet.fr – www.palestine-palestine.org

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Secours Catholique-Caritas France.

MEMBRES

AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICUP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Pays de Loire Gaza Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants du Monde-Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Génération Palestine, GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33, Secours Catholique-Caritas France, Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix), VSF (Vétérinaires sans frontières).

MEMBRES OBSERVATEURS

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association pour Jérusalem, Coordination Sud, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix – Strasbourg, CRID, Fondation France Libertés, Francas, Handicap International, Médecins du Monde, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), RITIMO, Secours populaire français, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Tiens voilà encore autre chose.

Directeur de publication : Bernard Ravenel
Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.